



### P.3 | Repères

2008-2014 : les missions de la CCMP, les choix de vos élus, les budgets... Un point général sur le nouveau plan de mandat.



### P.8 | Perspectives

Les enjeux liés aux transports en commun, les liaisons avec les territoires voisins, la démarche de concertation... Tout sur le projet transport de la CCMP.



### P.6 | Grand angle



**UN NOUVEAU  
MODE DE TRI  
SÉLECTIF :**  
la collecte en  
porte-à-porte

# Edito

Au cours de l'année écoulée, les élus communautaires ont patiemment élaboré un projet ambitieux au service des citoyens du territoire. C'est ce projet que j'ai souhaité vous présenter dans ce nouveau magazine qui, je l'espère, deviendra progressivement un rendez-vous attendu.

La CCMP agit au plus près de ses administrés en s'engageant fortement sur des actions écologiquement responsables. Deux actions majeures à venir l'illustrent.

Tout d'abord, la CCMP apportera à chacun un service plus simple et plus efficace en faveur du tri par la mise en place au 1<sup>er</sup> décembre 2009 de la collecte des déchets « emballages et papiers » en porte-à-porte.

Ensuite, dans les prochains mois, la CCMP ira à la rencontre des entreprises et des habitants du territoire afin d'échanger sur le projet de transports collectifs qui verra le jour en 2011. L'objectif est simple : proposer à chacun, pour les déplacements domicile-travail, une alternative à la voiture individuelle plus économique et plus respectueuse de l'environnement. Ce dossier conduira également la CCMP à nouer des relations de travail avec les territoires voisins et j'aurai à cœur d'être tout à la fois le promoteur et le défenseur des intérêts de la Communauté de communes.

Espace de solidarité et de projets partagés, la CCMP collabore chaque jour avec les communes du territoire afin d'améliorer notre cadre de vie.



Pascal Protière, président de la CCMP



# Repères

CCMP > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET

DU PLATEAU > CCMP > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE

## Valoriser le territoire, agir pour ses habitants

Depuis sa création le 31 décembre 1997, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) a pour objectif de promouvoir le territoire dessiné par les 6 communes qui la composent. C'est ainsi que Beynost, Miribel, Neyron, Saint-Maurice de Beynost, Thil et Tramoyes peuvent s'appuyer sur un projet commun fort et ambitieux : l'intercommunalité.

Animer, développer, aménager et créer la solidarité entre les territoires sont les fondements de l'intercommunalité. Prolongement naturel de la décentralisation, cette démarche vise à agir pour le bien de tous et de chacun, à l'échelon communautaire comme à celui de la commune.

La CCMP intervient sur les projets d'intérêt communautaire, au-delà des compétences de la commune : aménagement de l'espace, développement économique, politiques de transport et de logement, etc.

Retrouvez la CCMP en détail sur [www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr)

## 2008-2014 > Un plan de mandat ambitieux... et raisonné

Dans un contexte économique incertain, la CCMP a décidé de maintenir un cap ambitieux, tout en garantissant la sécurité financière de la collectivité. Accompagnée par le cabinet d'audit et de conseil KPMG, la CCMP propose un programme d'investissements de 35 millions d'euros sur 6 ans pour...

### 1 ... RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

La Communauté de communes se donne les moyens de répondre efficacement à la demande d'implantation des entreprises.

#### > Soutenir le développement économique

- en 2009 la CCMP n'a pas augmenté la Taxe Professionnelle, qui reste au **taux attractif de 10,72 %**
- la CCMP réalise l'aménagement ou la création de zones d'activités (le lotissement des Araignées en cours à Saint-Maurice de Beynost ou le projet de la ZAC des Malettes sur Beynost)



#### > Faciliter la mobilité sur le territoire

La CCMP prévoit d'améliorer les accès aux zones d'activités et zones industrielles par :

- des aménagements sur la voirie de Thil à Neyron
- la mise en place **dès 2011 d'un réseau de transport collectif**
- la **création de parkings aux gares** de Miribel, des Échets et de Beynost, pour favoriser l'utilisation des lignes TER.

### 2 ... AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

La CCMP investit pour le bien-être de ses citoyens.

#### > Valoriser et préserver les espaces naturels

Les projets et aménagements sont tous pensés à l'échelle du territoire et dans la perspective de l'enjeu environnemental :

- la réalisation d'un **Schéma de Déplacement Urbain** qui favorise les déplacements collectifs et les modes doux (liaisons piétonnières, vélo)
- la mise en place de **sentiers pédestres** balisés
- l'entretien de la Côtière, initié lors du mandat précédent par la **lutte contre le ruissellement**.

#### > Associer des communes au sein d'un espace de solidarité

La CCMP entretient la coopération intercommunale en développant :

- la **solidarité financière**, qui doit permettre à l'ensemble des communes d'assumer leurs fonctions de proximité
- l'**aide à la production de logements** à travers un Plan Local de l'Habitat
- un partenariat actif avec les acteurs locaux en faveur des personnes âgées, handicapées, ou défavorisées.

#### > Développer l'offre de loisirs

La CCMP soutient également la construction d'une intercommunalité forte à travers les équipements sportifs et culturels

- la construction de l'**espace aquatique** (ouverture prévue en 2011) à Saint-Maurice de Beynost
- la **réhabilitation complète du gymnase du collège Anne Frank** qui rouvrira dès janvier 2010
- la réalisation d'un **plateau sportif** extérieur dans l'enceinte du collège Louis Armstrong
- la mise en place d'équipements qui soutiennent la dynamique des associations sportives communautaires
- le financement de l'ensemble des activités de l'Académie de Musique et de Danse
- la réflexion sur un projet de **médiathèque intercommunale**

**Les compétences de la CCMP :**  
> AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
> CULTURE, EDUCATION & SPORTS  
> SOLIDARITE

## Sommaire

page 2 Edito

pages 2/3 Repères

- > Valoriser le territoire, agir pour ses habitants
- > 2008-2014 : Un plan de mandat ambitieux... et raisonné

pages 4/5 Zoom

- > La CCMP construit la nouvelle caserne de gendarmerie
- > Sentiers pédestres... une affaire qui marche

pages 6/7 Grand angle

- > Un nouveau mode de tri sélectif : la collecte en porte-à-porte
- > Une ambassadrice du tri pour développer les bonnes pratiques

pages 8/9 Perspectives / Flash

2011 : un réseau de transport collectif pour faciliter les déplacements domicile-travail

pages 10/11 Panorama / Flash

- > La CCMP aménage
- > Coup de projecteur

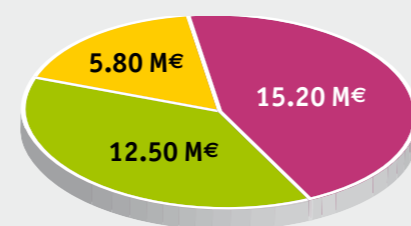
pages 12 Retour en images

- > La CCMP encourage le sport et la culture
- > Agenda

Communauté de Vues, magazine de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau  
1820, Grande rue - BP 114 • 01701 MIRIBEL CEDEX  
Tél : 04 78 55 52 18 • mail : [infos@cc-miribel.fr](mailto:infos@cc-miribel.fr)

Directeur de la publication : Pascal Protière  
Rédacteur en chef : Sébastien Bénéttullière  
Conception-rédaction : J'article  
Création et mise en page : J'article  
Photos : Patrice Binard, François Boisjoly, Céline Bouiller, CCMP, Didier Debès, Fotolia, Laurent Vella  
Impression : Imprimerie Dugas, imprimé à 12 000 exemplaires  
Prochaine parution : janvier 2010  
Dépôt légal en cours

- Pôle AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- Pôle CULTURE, EDUCATION et SPORTS
- Pôle SOLIDARITE



## 35 millions d'€ d'investissements sur 6 ans

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
Infrastructures	2.60 M€
Développement des zones d'activités	3.80 M€
Voies et aménagements de sécurité	3.60 M€
Prévention des risques naturels (lutte contre le ruissellement)	1.90 M€
Déplacements - Mobilité (Aménagement des gares, modes doux, sentiers pédestres)	3.30 M€

LA SOLIDARITÉ	
Actions sociales (Plan local de l'habitat, personnes âgées et handicapées, Aide au développement des nouvelles technologies de la Communication et de l'Information)	3.40 M€
Solidarité financière avec les communes (fonds de concours 2006-2011)	1.20 M€
Aires des Gens du voyage	1.20 M€

LA CULTURE, L'ÉDUCATION, LES SPORTS	
Centre aquatique	7.15 M€
Equipements sportifs	4.25 M€
Médiathèque intercommunale	1.10 M€

## La CCMP construit la nouvelle caserne de gendarmerie

La Communauté de communes investit pour garantir la sécurité des biens et des personnes sur le territoire en construisant une nouvelle caserne de gendarmerie. Un signe supplémentaire de l'engagement et de l'implication de la CCMP dans sa mission de prévention de la délinquance.



### A nouvelle gendarmerie, nouveau lieutenant

C'est le lieutenant **Claude Chays** qui dirigera la nouvelle gendarmerie de Miribel en remplacement du major Doby parti à la retraite au premier juillet 2009.

Agé de 42 ans, marié et père d'une grande adolescente, le Lieutenant Chays était affecté depuis 14 ans à la brigade de recherche de Lyon. Afin de lutter efficacement contre la petite et moyenne délinquance, le Lieutenant et sa brigade souhaitent développer de solides liens de confiance et de coopération avec tous les acteurs du territoire, élus, entreprises, organismes sociaux, associations et habitants.

Bienvenue au Lieutenant Chays et tous nos vœux de réussite locaux de la gendarmerie de Miribel.

Lieutenant Claude Chays



À proximité immédiate du gymnase intercommunal de Saint Martin, la nouvelle gendarmerie se veut plus spacieuse et plus fonctionnelle. Sur un terrain de 7 000 m<sup>2</sup>, la CCMP a construit 24 logements, dont 4 studios pour les gendarmes auxiliaires, ainsi que des locaux administratifs pour un coût de 3,9 millions d'euros HT.

Pour mener à bien ce projet communautaire, la CCMP a bénéficié de subventions du Conseil Général de l'Ain - 434 594 € - et de l'Etat - 386 466 €.

En contrepartie de cet effort financier, l'État s'est engagé à verser à la Communauté de communes un loyer annuel de 210 000 € pendant 9 ans.

Livrée au début de l'été, la nouvelle gendarmerie a accueilli ses premiers occupants dès la mi-juin 2009. Le bâtiment a été officiellement inauguré le 12 octobre 2009 en présence des élus du territoire et de Monsieur le Préfet de l'Ain.

✓ Pour contacter votre gendarmerie : composez le 17 ou rendez-vous avenue de Saint-Maurice à Miribel

### La brigade en chiffres :

➤ 24 gendarmes  
dont 20 sous-officiers

## Sentiers pédestres... une affaire qui marche

Quand une initiative privée fait son chemin et qu'un projet est pris du bon pied, le résultat est là : des sentiers pédestres aménagés et sécurisés seront ouverts à tous au printemps 2010.

### 50 KILOMÈTRES RÉSERVÉS AUX RANDONNEURS

C'est sur l'initiative d'un administré qui pratiquait la randonnée, le Docteur Rivoire, qu'un premier itinéraire balisé a vu le jour, en accord avec le Maire, sur la commune de Beynost.

A ce jour, les itinéraires, réservés aux randonneurs pédestres, sont implantés dans la « Côtière », colline boisée située en amont des zones urbanisées et sur le « plateau » consacré à l'agriculture, permettant ainsi de parcourir 50 kilomètres environ entre Neyron et Beynost.

Pour permettre une meilleure lecture des chemins et les aménager, compétence a été donnée à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau. Afin d'offrir aux usagers des sentiers de qualité, la CCMP a prévu :

- la mise en place d'équipements tels que panneaux de départ, poteaux de signalétique, balisage peinture...
- la réalisation d'aménagements pour faciliter le passage de certains tronçons
- la création d'outils d'information du public : cartographie, topoguides...



### UNE COLLABORATION CONSTRUCTIVE

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnées Pédestres (CDRP) de l'Ain, la CCMP accompagne les communes pour inscrire les sentiers au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) auprès du Conseil Général de l'Ain.

Par ailleurs, la CCMP a passé un contrat de maîtrise d'œuvre avec l'Office National des Forêts pour l'étude et le suivi de réalisation des aménagements.

Les études pour la signalétique et la cartographie se feront entre septembre 2009 et mars 2010, en concertation avec l'Office du Tourisme qui a recensé le patrimoine de chaque commune.

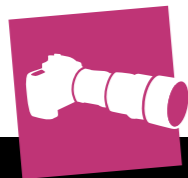
✓ La mise en service est prévue au printemps 2010 et le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 270 000 € TTC.

« Avec les sentiers pédestres, la CCMP valorise le patrimoine naturel de la Côtière »



Pierre Félix, Vice-président à la Culture et au Tourisme





# Grand angle

COMMUNES

DE MIRIBEL ET DU PLATEAU > CCMP > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU > CCMP > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Un nouveau mode de tri sélectif : la collecte en porte-à-porte

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2009, vos emballages légers, journaux et magazines seront collectés en porte-à-porte. Une action de proximité pour les citoyens au service du développement durable.

### LE TRI SUR LE TERRITOIRE DE LA CCMP... PEUT MIEUX FAIRE

L'organisation du tri sélectif sur le territoire relève de la compétence de la CCMP. Aujourd'hui, la collecte sélective de vos déchets s'effectue par points d'apports volontaires : vos emballages cartonnés ou en acier et vos bouteilles en plastique sont déposés dans des containers jaunes, vos journaux et magazines dans des containers bleus. Instauré en novembre 2002, ce mode de tri a donné des résultats assez satisfaisants puisqu'en **2008 plus de 60 kg de déchets triés par habitant et par an** ont pu être collectés, soit près de 18% du total de vos déchets, un résultat en légère hausse par rapport à 2007.

Pourtant, les autres collectivités atteignent un taux de collecte supérieur au nôtre. En effet, au sein d'ORGANOM, syndicat mixte regroupant 18 collectivités de l'Ain, **la CCMP arrive en 17<sup>ème</sup> position pour ce qui est de la collecte sélective !** Or, tous les déchets non triés sont incinérés aux frais de la CCMP, ce qui représente un coût important à la charge de la collectivité. **Il importe donc que chacun trie mieux et davantage.**



### AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2009, LA MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Les élus de la CCMP ont choisi de modifier au 1<sup>er</sup> décembre 2009 le système de collecte pour améliorer le service à la population et **développer le geste du tri.**

Deux cas doivent être distingués. Pour les maisons individuelles, des sacs jaunes transparents seront distribués alors que dans les collectifs et les bâtiments publics des bacs spécifiques seront mis à disposition (voir détails ci-contre). Ce système se veut plus simple puisque l'ensemble de vos déchets triés sera regroupé en un seul contenant qui sera ramassé à votre domicile. Seul le verre continuera à être collecté en points d'apports volontaires.

### SENSIBILISER POUR MIEUX IMPLIQUER

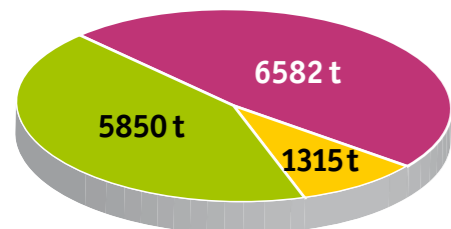
Pour vous accompagner dans cette nouvelle démarche, la CCMP a recruté une ambassadrice du tri, dont la mission

sera de vous informer sur les enjeux, les objectifs et le geste du tri (voir l'interview). Par ailleurs, la CCMP poursuit ses actions de sensibilisation au tri sélectif auprès des scolaires, en collaboration avec la FRAPNA, organisme agréé par l'Éducation Nationale.

En définitive, c'est une collecte plus simple et plus efficace que vous propose la CCMP, afin que l'implication de chacun puisse contribuer pleinement au bien-être de tous.

« Améliorer notre geste de tri nous permettra de réduire certaines dépenses. Et plus d'argent, c'est plus d'investissements pour le territoire »

Henri Mercanti, Vice-président à l'Environnement



■ DÉCHÈTERIE  
■ COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES  
■ COLLECTE SÉLECTIVE

En 2008, près de 14 000 tonnes de déchets ont été collectées sur le territoire de la CCMP

## Le tri au 1<sup>er</sup> décembre 2009 : mode d'emploi

### J'HABITE...

#### en maison individuelle :

Je place mes déchets recyclables dans **les sacs jaunes** qui sont distribués à domicile. Je pense à déposer mes sacs le soir avant la collecte.



#### en habitat collectif ou en immeuble :

Je place mes déchets recyclables dans **les bacs** munis d'un couvercle jaune.



## Une ambassadrice du tri pour développer les bonnes pratiques

Début septembre 2009, Anaël Rasclé, 22 ans, rejoint la CCMP. Son poste ? Ambassadrice du tri...

### Comment devient-on ambassadrice du tri ?

J'ai un cursus scientifique : après un DUT (Diplôme Universitaire Technologique) en génie biologique et génie environnemental, je me suis spécialisée en gestion des déchets. J'ai une expérience de technicienne de l'environnement et d'ambassadrice à la Communauté de communes de Treffort en Revermont.

### Et qu'est-ce qu'une ambassadrice du tri ?

C'est une spécialiste de la gestion des déchets, en charge de l'organisation et de la gestion de la politique du tri sur un territoire. Trier, c'est important, pour des raisons économiques et écologiques. Mon rôle est double : concevoir, organiser, optimiser les démarches de collecte et informer les citoyens, les sensibiliser, les accompagner pour améliorer leurs pratiques de tri.

### Concrètement qu'allez-vous faire ?

La CCMP fait évoluer la collecte des déchets triés en décembre 2009 et c'est une petite révolution. Mon rôle c'est d'organiser techniquement cette nouvelle collecte et d'informer la population, de sensibiliser à

cette mise en place pour que nous améliorions ensemble nos pratiques de tri sélectif.

### Pourquoi cette évolution ?

D'abord c'est plus de simplicité pour les habitants : vous n'avez plus qu'à poser un sac devant chez vous ou à utiliser les bacs à disposition dans les locaux poubelles. Seul le verre est toujours traité en point d'apport volontaire. Ensuite, il s'agit également d'augmenter la quantité de déchets triés collectée. On sait que sans déplacement, il est plus simple d'intégrer le tri dans ses pratiques quotidiennes car il y a moins de contraintes. La collecte à domicile a également un impact à terme sur la qualité du tri ; c'est là le cœur de ma mission de sensibilisation.

### Que faut-il vous souhaiter ?

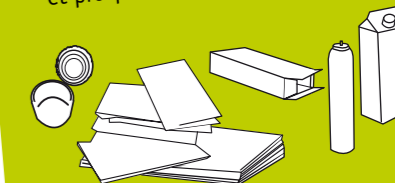
De la réussite dans cette mission ! Nous avons beaucoup de progrès à faire sur le territoire de la CCMP et le tri des déchets est une somme de petits gestes qui donnent des résultats économiques et écologiques visibles.

Anaël Rasclé, ambassadrice du tri



### CE QUE JE DÉPOSE dans les sacs ou bacs de tri :

- les emballages cartonnés, briques alimentaires
- les bouteilles et flacons en plastique
- les emballages en acier et en aluminium, les aérosols
- les journaux, magazines et prospectus



### CE QUE JE NE JETTE PAS dans les sacs ou bacs de tri :

- les faux-amis : sacs plastiques, blisters (films plastiques qui entourent les prospectus), pots de yaourt ou gobelets : je les jette dans ma poubelle habituelle



- les vêtements, le petit électroménager, les bidons d'huile vides... je les apporte aux points prévus à cet effet (déchèterie, points de collecte de vêtements...)



### LE TRI DU VERRE : RIEN NE CHANGE

La collecte du verre continuera à avoir lieu dans les 37 points d'apports volontaires de la Communauté de Communes.



## Flash

### ✓ LIVRAISON DU PARKING DE LA GARE DE MIRIBEL

Le nouveau parking de la Gare de Miribel offre 60 places de parking pour un coût de 270 550 € TTC dont 113 000 € financés par la Région Rhône-Alpes, 142 500 par la CCMP et 15 000 par la Commune de Miribel. Sa réception a eu lieu le 7 juillet 2009.



### ✓ DÉBUT DES TRAVAUX DU PARKING À LA GARE DES ECHETS-MIRIBEL

Les travaux du parking de 90 places de la gare des Echets-Miribel vont débuter en novembre 2009. Le coût approximatif est de 550 000 € HT.

### ✓ BIENTÔT UN PARKING DE LA GARE DE BEYNOST

La CCMP a terminé l'acquisition du foncier nécessaire à cette opération. Les travaux pourront être lancés au cours du premier semestre 2010.

## 2011 : un réseau de transport collectif pour faciliter les déplacements domicile-travail

La Communauté de communes connaît un important dynamisme économique. Près de 10 000 personnes travaillent dans les 978 entreprises du territoire. Pour diminuer l'utilisation de la voiture et faciliter les déplacements domicile-travail, la CCMP va réaliser un réseau de transport collectif à travers les 6 communes. Il aura pour principal objectif de desservir les gares et les zones d'activités.

### SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le projet facilitera les déplacements des salariés sur les zones d'activités et donnera des atouts supplémentaires au territoire pour l'implantation de nouvelles entreprises. Le réseau doit permettre d'assurer aux heures de pointe une bonne desserte des bassins d'emplois de la CCMP.

Il renforcera les liaisons avec les territoires voisins grâce à la desserte des gares TER et aux connexions, à moyen terme, avec le réseau du Grand Lyon et des communautés voisines (Montluel...).

### RÉPONDRE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le transport public est aujourd'hui un élément fondamental dans la préservation de l'environnement : le coût annuel moyen d'une voiture particulière (6 000 €) est près de 20 fois supérieur à celui lié à l'utilisation des transports publics (310 €). C'est pourquoi la CCMP termine l'aménagement des gares avec des stationnements relais pour faciliter le passage de la voiture au train.

Ces travaux illustrent la volonté de la CCMP de favoriser tous les modes de transports alternatifs : train, car, mais aussi vélo ou marche à pied. Sont notamment à l'étude la réalisation de pistes cyclables ou encore l'amélioration de la sécurité des piétons.

### ✓ DE FORTES MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL SUR LES COMMUNES DE LA CCMP

5 000 migrations alternantes quotidiennes vers le Rhône (83 % des migrations sortantes)

+ de 3 800 migrations alternantes quotidiennes dans le sens inverse (57 % des migrations entrantes)

+ de 15 000 migrations alternantes domicile-travail quotidiennes

+ de 10% des échanges domicile-travail

vers le territoire de la Communauté de Communes du canton de Montluel

## Ligne 171 : grâce à la CCMP, une tarification locale à 1 euro !



Le Conseil Général de l'Ain applique, depuis le 26 août 2009, une tarification unique de 2€ sur l'ensemble de ses lignes d'autocars. Pour favoriser les déplacements de « proximité », la CCMP s'engage, pour chaque trajet réalisé entre Neyron et Beynost, à prendre à sa charge 50% du billet.

Le coût de cette action est évalué à 25 000 € par an

### DESSERVIR LES 6 COMMUNES ET LES PRINCIPALES ZONES D'ACTIVITÉS

La CCMP est devenue Autorité Organisatrice des Transports Urbains en janvier 2008. Elle a aussitôt engagé une réflexion sur l'extension et la restructuration de l'offre de transports en commun qu'elle a confiée aux experts du cabinet TRANSETUDE.

Le scénario retenu propose la création de 5 lignes supplémentaires, en complément de la ligne 171. Ce tracé permet la desserte des gares et des zones d'activité.

Le financement de ce réseau sera assuré principalement par la mise en place du Versement Transport. Il concerne les employeurs privés ou publics du territoire qui comptent plus de neuf salariés. La mise en service est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011.

### UNE LARGE CONCERTATION POUR FINALISER LE PROJET

À partir d'octobre 2009, la CCMP engage une concertation afin de présenter les orientations de l'étude et d'adapter si nécessaire le projet aux besoins des utilisateurs.

### A terme, 5 lignes de bus supplémentaires

La CCMP prévoit des rencontres avec les entreprises des principaux secteurs d'activité. Une enquête par questionnaire auprès des entreprises permettra de connaître précisément les déplacements des salariés.

Des réunions publiques, menées dans chaque commune, informeront également les habitants des objectifs du réseau. Elles permettront dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif de recueillir avis, remarques et suggestions. Une information régulière, par voie de presse, journaux et dépliants sera assurée jusqu'à la mise en service du réseau.

✓ N'hésitez pas à participer aux réunions d'information. L'échange avec vos élus communautaires est important pour la réussite du projet.

### Les étapes du projet :

- 2008-2009 : études techniques et financières
- octobre - décembre 2009 : concertation publique (voir calendrier ci-contre)
- 2010 : choix de l'exploitant
- 2011 : mise en service

## Place à la concertation

La concertation est ouverte ! Que vous travailliez ou habitiez sur le territoire de notre Communauté de Communes, votre avis nous intéresse.

### ➤ Concertation avec les entreprises

- le 13/10/09 • Les Echets - Tramoyes
- le 20/10/09 • Miribel - Neyron Le Bas
- le 27/10/09 • Neyron Porte du Grand Lyon
- le 3/11/09 • St Maurice-Beynost-Thil

### Rendez-vous dès maintenant pour échanger avec vos élus :

#### ➤ Concertation publique

- le 29/10/09 • Thil  
Salle des Fêtes • 20h30
- le 3/11/09 • Tramoyes  
Salle des Fêtes • 20h30
- le 19/11/09 • Neyron  
Salle des Fêtes • 20h30
- le 26/11/09 • Miribel  
Salle JLB Allegro • 20h30
- le 1/12/09 • Beynost  
Complexe du mas du Roux • 20h30
- le 10/12/09 • St-Maurice  
Salle des Fêtes • 20h30

« C'est en échangeant avec les entreprises, les habitants et les territoires voisins que nous élaborerons un plan transport adapté aux besoins du plus grand nombre et répondant aux objectifs de développement durable »

Bruno Loustalet, Vice-président aux Transports



## La CCMP aménage

### INAUGURATION DES LOCAUX TECHNIQUES DE LA CCMP



La CCMP a inauguré le 18 juin 2009 ses nouveaux locaux au 1820, Grande Rue à Miribel. Ils offriront aux services techniques la surface de stockage et l'atelier nécessaires pour mener à bien leurs missions. Une centaine d'acteurs du monde économique a pu assister à une présentation des actions de développement économique et de transports.

### AIRE DE GRANDS PASSAGES : UNE NOUVELLE ÉTUDE

La Communauté de communes a dès le mois de juillet initié une nouvelle démarche, avec l'aide de la Direction de l'Équipement, afin de déterminer des terrains susceptibles d'accueillir les gens du voyage pour une période de 2 fois 3 semaines par an à proximité des entrées d'autoroute.

### CHEMIN DU PILON : OBJECTIF SÉCURITÉ

La Commission Voirie de la CCMP a demandé au cabinet Sitétudes de mener une étude pour la réalisation d'aménagements de sécurité sur le chemin du Pilon à Saint-Maurice de Beynost et devant l'Entreprise Philips à Miribel. Une décision sera prise au cours du dernier trimestre de cette année.

### ESPACE AQUATIQUE : PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉ !

Le permis de construire de l'espace aquatique a été délivré par la Mairie de Saint-Maurice de Beynost. Les travaux de réalisation commenceront d'ici la fin de l'année. La CCMP vous tiendra régulièrement informés de leur avancée dans les pages de ce magazine et sur le site internet [www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr).



### LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT : AMÉNAGEMENT AU TORRENT DES BOULÉES



Face aux orages fréquents provoquant d'importants dommages dans la zone urbaine, la CCMP a réalisé un ouvrage sur le torrent au lieu dit des Boulées à l'amont de la confluence de deux branches : la branche

Ouest appelée Torrent de Neyron (250 m) et la branche principale appelée Torrent des Boulées (environ 500 m), ces deux branches convergeant juste à l'amont de la zone urbanisée de Miribel. Les travaux ont débuté en novembre 2008 et ont été réceptionnés par la CCMP le 29 juillet 2009.

Le montant des travaux s'élève à 487 313 €. .....



## Flash

**DEUX NOUVELLES ARRIVÉES :**

**Anaël RASCLE, 22 ans**, a rejoint la CCMP en tant qu'ambassadrice du tri. (voir article page 6)

**Frédéric WILCZAK, 41 ans**, est nommé Directeur Général des Services Techniques. Précédemment en poste à la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien où il était en charge du service patrimoine et habitat, il a également exercé différentes activités au sein de plusieurs Conseils Généraux dans le domaine de l'aménagement et du développement.

Il a aussi une expérience réussie dans la gestion communale d'une ville très touristique du sud de la France. Son arrivée permettra de renforcer les services techniques et de porter les projets d'investissement nécessaires au territoire.



**Swing sous les étoiles**  
Une réussite populaire organisée par l'Office du Tourisme : cinq soirées festives pour l'édition 2009... qui ont ravi le public de notre Communauté de communes comme celui des villes voisines.



**Les Balmes en résonance**  
Le 17 juin 2009, improvisation, écriture, interprétation et peinture étaient au rendez-vous. L'Académie de Musique de la CCMP et le compositeur Laurent Vichard ont conquis le public avec une approche vivante de la création lors d'un grand concert sur le site des Balmes.



**Tournoi de Foot**  
Ain Sud Foot accueillait le 7 juin 2009 près de 430 jeunes footballeurs pour le tournoi départemental poussins. L'événement a attiré plus de 2500 spectateurs... Un succès qui doit beaucoup aux 120 bénévoles mobilisés pour l'occasion.

## Coup de projecteur



**Centres aérés**  
Escalade, tir à l'arc, badminton, gymnastique, basketball... Un été plein d'activités sportives concocté par Laure Llahona, Olivier Magat et Jean-Baptiste Berne, les éducateurs sportifs de la CCMP, pour les enfants de 8 à 13 ans (ici, sur la Commune de Beynost).



# Retour en images

CCMP > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE

## La CCMP encourage le sport et la culture

La CCMP finance l'Académie de Musique et de Danse et soutient chaque année les 6 associations sportives reconnues d'intérêt communautaire : Ain Sud Foot, Beynost BMX Côtière, Côtière Handball, Pétanque Miribel Côtière, Saint-Maurice Volley-Ball et Vertical Côtière.

✓ **Retour en images sur la nocturne Beynolane de BMX du 12 septembre 2009**, qui démarrait la saison dans la convivialité... et sur les chapeaux de roues.



## Agenda

### > Académie de Musique et de Danse de la CCMP

• **Concert vocal**  
Vendredi 23 octobre 2009 - Eglise nouvelle de Saint-Maurice de Beynost à 20h30.  
Concert « Les Anges musiciens » avec les six voix de Résonance contemporaine, et en première partie les chœurs de l'Académie de Musique et de Danse « Singulier-Pluri-elles ».  
Entrée libre

• **Concert vocal**  
Samedi 28 novembre 2009 - Salle des fêtes de Neyron le bas à 20h30.  
Programme en collaboration artistique avec le chœur d'hommes « Polonium » de Lyon et le groupe de musique irlandaise « Trotwood » et la participation des chœurs de l'Académie de Musique et de Danse

### > Les associations sportives

Retrouvez ci-dessous l'actualité des associations soutenues par la CCMP pour la période d'octobre à décembre 2009.

• **Ain Sud Foot**  
Les matchs ont lieu sur le Forum des Sports à Saint-Maurice de Beynost.

Matchs de l'équipe 1 à domicile :

- ASF / CORBAS le samedi 7 novembre 2009 à 19h
- ASF / SEMNOZ le samedi 28 novembre à 19h
- ASF / BOURG 2 le samedi 12 décembre 2009 à 19h

• **Côtière Handball**  
Les matchs ont lieu au Gymnase Louis Armstrong à Beynost à 19h.

- Match contre Bourg en Bresse Samedi 17 octobre 2009
- Match contre Ambérieu Samedi 14 novembre 2009
- Match contre Marcy L'Etoile Samedi 5 décembre 2009
- Match contre Saint-Julien-en-Denicé Samedi 19 décembre 2009

### > [www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr)

Pour mieux connaître votre Communauté de communes, découvrir ses missions, s'informer sur ses actions et réalisations, télécharger des documents utiles ou retrouver rapidement le contact d'une association du territoire, une seule adresse : [www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr).

**Le site internet de la CCMP est régulièrement mis à jour et évolue pour mieux répondre à vos attentes. Consultez-le régulièrement !**

